L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 18 OCTOBRE 1894.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Peter Gallagher, agent, vs Laura Badour

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans.—No 21,042.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Chiffelon, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 30 octobre 1894, à 11 heures A. M., au No 522 rue Bud Foydras, entre Baronne et Carondelet, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un coffre-fort en fer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Condition:—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
18 oct—18 23 30 Constable.

J. Hussey vs. W. J. Chittenden.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 21,052. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt, ancien No 95, nouveau No 420 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 29me jour d'octobre 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:—Un lot de meubles de maison—Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

F. AD. PORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
16oct—16 23 29

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Andreas Witt.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 42,805.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Charles P. Gould, syndic provisoire et définitif des créanciers de cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
12 oct—12 16 21 Greffier.

Grandes Assemblées
—DES—
Votants Démocratiques
—DU—
Deuxième District Congressionnel
SERONT TENUES

Vendredi, 19 Oct.—Marché Magazine.
Samedi, 20 Oct.—McDonoghville.
Dimanche, 21 Oct.—Kearnville et Maison de Cour à St-Charles.
Lundi, 22 Oct.—Marché de la rue Nouvelle.
Mercredi, 24 Oct.—Place Laurence.
Vendredi, 26 Oct.—Rue des Magasins, entre les rues Octavia et Joseph.
Samedi, 27 Oct.—Gretna.
Dimanche, 28 Oct.—Convent, paroisse St-Jacques.
Lundi, 29 Oct.—Marché Carrollton.
Mardi, 30 Oct.—Marché Keller.
Mercredi, 31 Oct.—Marché Dryades.
Jeudi, 1er Nov.—Paroisse St-Jean Baptiste.

Pour ratifier la nomination de l'Hon. CHAS. F. BUCK pour le Congrès.

Des orateurs distingués harangueront les assemblées.

14 oct—au 1er nov inc

MASS MEETINGS !

Les dates suivantes ont été fixées par le Comité Exécutif du Premier District Congressionnel pour la tenue de mass meetings dans le district pour ratifier la nomination du Général Adolph Meyer.

Samedi, 20 Oct., midi, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemines.

Mercredi, 24 Oct., 7:30 p. m., Esplanade et Claiborne.

Dimanche, 28 Oct., midi, paroisse St-Bernard (Maison de Cour).

Lundi, 29 Oct., 7:30 p. m., avenue Lafayette et St-Claude.

Mercredi, 31 Oct., 7:30 p. m., Algiers (Marché St-Jean).

Samedi, 3 Nov., 7:30 p. m., grand mass meeting général des Premier et Deuxième Districts Congressionals, Place Lafayette.

JOHN FITZPATRICK, Chairman.
J. VOLLRATH, Secrétaire.
14 oct—au 3 nov

Avis d'Election.

Bureau des Surintendants d'Elections, Paroisse d'Orléans, encoignure des rues Camp et Lafayette, Nouvelle-Orléans, le 3 octobre 1894.

Aux votants des Premier et Deuxième Districts Congressionnels de l'Etat de la Louisiane:

La Susdite Commission du Bureau des Surintendants d'Elections pour la Paroisse d'Orléans, crée par et organisé en vertu de la section 16 de l'acte 121 de 1894, agissant sous les dispositions du paragraphe 2 de la section 3 dit acte, ses applicable sous la section 6 à toutes les Elections Générales pour les Représentants au Congrès,

DONNONS PAR LA PRÉSENTE AVIS PUBLIC aux votants des PREMIER et DEUXIÈME Districts Congressionnels susdits dans les précincts d'Elections de la paroisse d'Orléans, qu'une élection dans les dits Districts Congressionnels susmentionnés, sera tenue le MARDI, SIXIÈME JOUR DE NOVEMBRE 1894, pour un représentant au Cinquante-Quatrième Congrès des Etats-Unis pour chaque district respectif ici mentionné.

Les polls seront ouverts de 6 heures du matin à 7 heures du soir, et le résultat de l'élection sera rapporté sous la disposition de la section 16 de l'acte 121 de 1894 et la disposition de la section 41 de dit acte.

Par ordre du Bureau des Surintendants d'Elections pour la Paroisse d'Orléans.

GEO. C. PREOT,
L. P. BRIAN, Président.
Secrétaire.
4 oct—6 oct au 6 nov inc

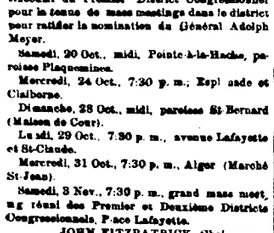

PAR'OIDIUM
(Pas poison !)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant dans, chaque des yeux des bestiaux aimant que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le Par'oidium Humain est un désinfectant sans rival, détruisant tous les parasites, les organismes et leurs œufs, les bactéries, etc., etc.

Une boîte d'assortiment complète franco, on que l'ouvert de 25 cents à M. F. C. Boucher Status Fund, Minnesota.

Agents demandés partout.

A partir Du 1er Janvier, Mon adresse Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

VENTES A L'ENCAN.

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 43,236.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Adolph Spitzfaden vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu LUNDI, le 29 octobre 1894, à midi dans le magasin No 86 rue Magazine (nouveau numéro 518) en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 7 septembre 1894, et à moi adressé.

Tous les comptes courants rendus par l'insolvable ci-dessus nommé à ses créanciers.

19 oct—19 24 27 28

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John A. Hubbard & Co vs. leurs créanciers.

No 41,634.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

MERCREDI, 7 NOVEMBRE

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W C H. Robinson, encanteur.—Bureau No 123 rue Carondelet—MERCREDI, 7 novembre 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, maintenant absent en congé, en date du 3 octobre 1894, à l'encan, il sera vendu—

1° **Une moitié indivise d'un certain** morceau de terre, situé dans la paroisse Lafayette, ayant quatre cents arpents, plus ou moins, ensemble avec une moitié de toutes les améliorations qui s'y trouvent, borné au nord par le Bayou Carondelet, au sud par les terres d'Onezime et les heritiers d'Hypolite Breaux, l'est par les terres d'Ernest Pothier ou ses héritiers, et à l'ouest par les terres de H. Guilbeau dont la moitié de la même terre acquise par Jno. A. Hubbard de Budd & Jones le 9 octobre 1891.

2° **Un certain lot de terre** situé dans la ville de Rooma, paroisse Terrebonne à l'encoignure des rues Main et Bayou, ayant 26 1/2 pieds plus ou moins de face à la rue Main, sur une profondeur comme il se trouve en arrière du Bayou Terrebonne, borné au nord par le dit Bayou Terrebonne, au sud par la rue Main, à l'ouest par le lot huit-sixième décrit dans cette affaire et à l'est par la rue Roussel, ensemble avec les bâtisses, etc.

3° **Un autre lot de terre**, situé aussi dans la ville de Houma, paroisse Terrebonne touchant à celui ci-dessus décrit, mesurant 21 pieds 8 pouces de face, plus ou moins, à la rue Main, la profondeur que l'on peut trouver en arrière du Bayou Terrebonne, borné au nord par le dit Bayou Terrebonne, au sud par la rue Main, à l'est par le lot ci-dessus et à l'ouest par le lot du Dr J. J. Bland.

Conditions—Comptant. 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. K. Kor. notaire.
4oct—4 10 17 24 31 nov7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Magnifique Occasion d'Acquérir UNE SUPERBE SCIERIE
—A—
STRADER, LNE.

Avec une Grande Quantité de
TERRES DE BOIS DE CYPRE

Propriété située dans la Paroisse Tangipahoa.

Smith Bros., & Co., Limited et Gentry Brothers vs W. J. Athens Lumber Co., Limited.

No 40,887.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division M.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur.—Bureau nouveau numéro 123 ancien numéro 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 31 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 septembre 1894, à l'encan, il sera vendu—

1° **Une portion de terre** avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, décrite d'après le devis et l'arpentage de George H. Grandjean, ingénieur civil, à la date du 6 juillet 1894, comme suit: Le lot ci-dessus bordé de verdure mesurant trois (3) chaînes de largeur sur le côté Est et cinq (5) chaînes de largeur sur le côté Ouest de l'encoignure du rail principal de l'Illinois Central Railroad sur une longueur de vingt (20) chaînes à partir du quarantième poteau de mille de l'Illinois Central Railroad et s'étendant vers le Sud. Les frontières du Nord et du Sud sont perpendiculaires et les frontières de l'Est et de l'Ouest sont parallèles aux rails du chemin de fer, contenant dix (10) acres (chaque côté) et six (6) acres de l'Est du chemin de fer, formant un total de seize (16) acres, ensemble avec toutes les amenorations actuellement existant à Strader, paroisse Tangipahoa, Louisiane, et se trouvant dans la section 28, village 8, range 6 à l'Est du District de Greensburg, Lne. De la description ci dessus doivent être exclus le droit de passage, s'il y a, et les rails de la Compagnie de l'Illinois Central Railroad. Les améliorations comprennent un moulin à scie tout neuf avec tous les appareils modernes, une bâtisse confortable, maison de pension, magasin, plusieurs cabanes propriétaires et pièces d'eau et aussi celles dans le bayou Hibou et dont l'estimation est de 300,000 à 500 000 pieds.

2° Le quart N. E. de la section 29 dans le village 8 de la range 6 Est 8 Est, dans le District de Greensburg, contenant cent soixante (160) acres, d'après la patente d'Etat No 2237 datée du 8 février 1876. Toute la section 28 contenant six-cents soixante huit centièmes (600.68) acres, excepté de la portion de terre et ses améliorations, décrite dans la section 1, et la demi-fraction Nord de la section 29 contenant cent soixante et un et huit centièmes (161.08) acres, tous dans le village 8, range 6, à l'Est des terres du District de Greensburg, les dites terres sont et se trouvent près du quarantième poteau de mille, du chemin de fer de l'Illinois Central et borné au nord par les terres de Jacob Prince, à l'ouest par les terres de Branch et au sud par la Pasce Nord Manenac.

Les taxes de 1894 doivent être payées par les acquéreurs; 10 pour cent seront demandés au moment de l'adjudication.

Conditions: Comptant.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, notaire.
26 sept—26—oct 3 10 17 24 31.

PAR FOURTON & FISHER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

400
Barils de Farine, 4 Chevaux, 3 Charrettes à Pain, Ustensiles de Boulangerie.
Le droit d'occupation des lieux, Nos 58 et 60 rue Bourbon.

Succession d'Alex. Redon.

No 43,761.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR FOURTON & FISCHER.—H. C. FOURTON, Encanteur.—Bureau, No 19 (nouveau numéro 149) rue Carondelet—LUNDI, 22 octobre 1894, à 11 heures du matin, sur les lieux (vieux numéros 58 et 60) rue Bourbon, entre les rues Bienville et Conti, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, et à moi adressé, en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé, en date du 8 octobre 1894, dans et pour le compte de la succession d'Alex. Redon, Docket No 43,761, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Quatre cents barils de farine, charrettes à pains, quatre chevaux, ustensiles de boulangerie et de bureau et diverses choses.

Aussi le privilège d'occupation à partir du jour de l'adjudication et jusqu'au 1er mai prochain, ou jusqu'au 31 octobre 1895, des deux Nos 58 et 60 (vieux numéros) de la rue Bourbon entre les rues Bienville et Conti, dernièrement occupés comme boulangerie par Alexandre Redon, décédé, et actuellement en pleine activité.

Conditions—Comptant.
19 oct—19 13 14 19 20 21 22

VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & BAUMGARDEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE MERCREDI, 14 NOV. 1894 A MIDI,
—A LA—
Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans,
50 et 52 RUE BARONNE,

La charmante résidence-cottage,
No 11 rue Prieur.

Avec un excellent site adjacent pour bâtir

LE JOLI COTTAGE,
No 13 Rue Prieur.

LE COTTAGE DOUBLE,
No 540 Rue Conti.

Ensemble avec deux terrains adjacents.

LE COTTAGE SIMPLE,
No 15 Rue Prieur.

LA MAISON SIMPLE,
Coin des rues Gasquet et Prieur,

Joli coin pour Barroom et Grocerie.

Un bon terrain adjacent au même.

Deux terrains de valeur rue Conti.

Succession de William Cullinan et de Mme Ann Cullinan, ès femme (consolidée).

No 42,149—Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR CURTIS & BAUMGARDEN—E. Curtis, Encanteur—aucun Nos 50 et 52 rue Baronne—le MERCREDI, 14 NOVEMBRE 1894, A MIDI, A LA BOURSE D'ENCAN DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Nos 50 ET 52 RUE BARONNE, il sera vendu, en vertu d'un ordre daté le 8 octobre 1894, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus, division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété foncière ci-après, à savoir—

1° **Deux certains lots de terre**, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme les lots 4 et 5 de l'îlot No 41, bornés par les rues Bienvill e White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 15 mars 1864, lesquels dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

1° **Un certain lot de terre** situé dans le Deuxième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 6 dans l'îlot No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 15 mars 1864, lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage double de No 540, rue Conti, contenant deux chambres et une cuisine de chaque côté.

2° **Deux certains lots de terre**, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme lots 7 et 8 de l'îlot No 41, bornés par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné; lesdits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Conti, sur une profondeur de 150 pieds à pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

3° **Deux certains lots de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Canal, Prieur et Roman et désignés comme les Nos 1 et 30; plan par J. Pilié, 1er mai 1840; les dits lots se trouvent comme suit: Le lot No 1 forme le coin des rues Gasquet et Prieur et mesure 27 pieds 7 lignes de face à la rue Gasquet sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la rue Prieur. Le lot No 30 mesure 27 pieds 6 lignes de face à la rue Gasquet sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple, située à l'encoignure des rues Gasquet et Prieur, contenant 4 chambres.

4° **Deux certains lots de terre**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Robertson, Villere, St-Philippe et Ursulines, désigné par le No 1 de l'îlot No 61 et mesurant, ensemble, 60 pieds 8 et 2/3 pouces de face à la rue Robertson sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le joli cottage avec mansarde nouvellement construit de la rue Robertson, subdivisé en 7 ou 8 grande appartements bien aérés, cuisine, chambres à bain, etc., écurie, remise, cour pavée, entrée pour voiture, citerne, water-works, le tout en bonnes conditions, emplacement à proximité des marché, église, école et chars urbains.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans, par tant intérêt de 8 pour cent par an garantis par lien et privilège de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; les taxes de 1894 devront être assumées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication, qu'ils devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente et passeront pour les actes de vente, pardevant James B. Ward, notaire public. Plans à la mise.

10 oct—10 14 17 21 24 28 31—nov 4 11 12 13 14

Compagnie d'Assurances des Marchands.

No 104 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1894.

La Compagnie publie le rapport suivant couvrant une période de (10) mois, du 1er mars 1893 au 31 décembre 1893.

Primes reçues—		
Sur risques de feu	$150,240 12	
Sur risques maritimes	1,909 99	
Sur risques de rivières	4,084 20	
	$156,234 41	
Primes non-acquises l'année dernière maintenant acquises	50,515 00	$206,749 41
Primes non-acquises du 1er mars 1893 au 31 déc. 1893		$62,493 76
		$144,255 65
Pertes payées—		
Sur risques de feu	49,687 46	
Moins réservé l'année passée		
Sur risques maritimes	10,337 00	
	$39,350 46	
Sur risques maritimes	131 44	
Sur risques de rivières	1,077 11	
	40,559 01	
Primes retournées	18,729 13	
Ré-assurances	4,843 89	
Dépenses brutes	7,280 38	
Salaires	12,510 00	
Taxes	5,121 66	
Frais de cour et d'avocats	203 95	
Commissions	12,386 68	
	61,025 69	$101,584 70
Moins—Réservé pour pertes non ajustées		$42 670 95
		$10,246 00
		$32,424 95
Ajouter: Compte d'intérêt et loyer		$16,637 48
Bénéfice		49,062 43
Moins dividendes de juin $7,500 et de décembre, 12,000		19,500 00
Profits nets		$29,562 43

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets recevables	$5,153 23
Billets garantis	23,187 76
Primes en cours de collection	2,954 67
Propriétés foncières	13,660 55
Argent comptant	49,476 87
Actions de banques et d'assurances (valeur du marché)	23,468 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	6,786 90
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,000 00
Rente à primes (valeur du marché)	20,610 00
Nouveaux consolidés (valeur du marché)	19,500 00
New Orleans Gas Light Co. (valeur du marché)	17,700 00
Rente 7 pour cent ville de la Nouvelle-Orléans (valeur du marché)	6,120 00
Meubles de Bureau, etc	2,400 00
Approvisionnements	600 00
Montant de sucre et mélasse en main	4,500 00
	$370,117 48

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

PAUL CAPDEVIELLE,
Président.

JULES MONTREUIL,
Secrétaire.

Fait sous serment devant moi, en mon bureau No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne., ce 10me jour de janvier 1894.

JAMES FAHEY, Notaire.

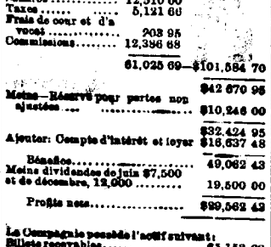

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, MUNN & CO. continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, Canada, England, France, Germany and all other foreign countries. Their experience is unsurpassed and their facilities unequaled.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. Examination of models and inventions FREE. All business pertaining to patents entrusted to us is done with special regard to economy, fidelity and dispatch.

We advise inventors as to the patentability of their inventions FREE OF CHARGE, and our opinion in all cases is given honestly and impartially.

Our Handbook about the Patent Laws, with full directions how to obtain patents, and many useful things to inventors, sent free. Address MUNN & CO., Solicitors of Patents, 361 Broadway, New York.

Branch Office, cor. F and 7th Sts., Washington, D. C.

PAR FOURTON & FISHER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Remarquable Emplacement
—POUR UNE—
Scierie, Chantier de Bois, Laiterie,
Ferme, (Truck Farm) ou autres Industries,

Exigeant de vastes terres à proximité du et accessibles au centre de la Ville.

CES VASTES TERRES DE VALEUR,

Connues comme la "Propriété Mialocq,"

Sur le Bayou St-Jean, près de la porte de pégs du Chemin du Fort Espagnol et près de l'Asile des Soldats.

Succession de Jean Mialocq.

No 40,990—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près de la rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, en date du 12 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jean Mialocq, Docket No 40,990, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Deux certaines lots de terre, avec toutes les améliorations, etc, qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot No 106 (maintenant ilot No 884), borné par les rues Long, St-George et Jena et l'avenue Napoléon, désignés comme les Nos 16 et 17 sur un plan particulier dudit îlot annexé à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville, le 21 mars 1836, lesdits lots mesurant chacun 30 pieds américain 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions.—Comptant.

Acte de vente aux de l'acquéreur pardevant Geo C. Préo, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894. Et un dépôt de 10 pour cent exigé sur le montant de son adjudication.

17 oct—17 23 30 -nov 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Remarquable Emplacement
—POUR UNE—
Scierie, Chantier de Bois, Laiterie,
Ferme, (Truck Farm) ou autres Industries,

Exigeant de vastes terres à proximité du et accessibles au centre de la Ville.

CES VASTES TERRES DE VALEUR,

Connues comme la "Propriété Mialocq,"

Sur le Bayon St-Jean, près de la porte de pégs du Chemin du Fort Espagnol et près de l'Asile des Soldats.

Succession de Jean Mialocq.

No 40,990—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près de la rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, en date du 12 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jean Mialocq, Docket No 40,990, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Tous les droits, titre, intérêt de la succession de Jean Mialocq en et à—

Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, faisant face au Bayon St-Jean, et désignés comme les lots Nos 1 et 2, sur un plan de A. Heumbocker, voyer, en date du 28 février 1848, et Heumbocker, l'étude de L. Hermann, ancien notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent, ensemble, mesure française, 175 pieds 6 pouces de face au Bayou St-Jean sur un chemin privé, courant en arrière du dit Bayou St-Jean, et de 500 pieds sur la ligne divisant les lots Nos 2 et 3, et 198 pieds 10 pouces et 11 lignes en largeur sur la ligne du fond.

2e Quatorze lots de terre situés dans le même district et îlot, comme le ci-dessus, désignés sur le dit plan comme les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 et mesurant d'après le dit plan comme suit: le No 2, 180 pieds de face au bayou St-Jean sur 500 pieds de profondeur en ligne du lot No 2; 580 pieds sur la ligne du lot No 4; les dits lots Nos 7 - 19 se touchent et mesurent ensemble 1,170 pieds de face sur le dit chemin privé sur la ligne divisant les lots Nos 1 et 2, 545 pieds 10 pouces et 5 lignes sur les lignes divisant les lots Nos 19 et 20 et 1,172 pieds 11 pouces dans le fond.

Pour plus de renseignements voir le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préo, notaire. L'acquéreur assumera les taxes dues en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

14 oct—14 23 30—nov 6 13 20

PAR D. E. MORPHY.

No 42,638—Richard Toole vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.—Il sera vendu, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B., en date du 17 septembre 1894, et à moi adressé,

LUNDI, 22, 24me jour d'octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, nouveaux numéros, 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Roman et désigné comme lot No 20 de l'Ilet 26, mesurant 25 pieds de face à la rue Prieur, sur 148 pi de 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple, avec cours de dégt simples, 6 chambres et une cuisine à deux étages. Les dépenses sont louées à $16 par mois.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans, portant intérêt de 8 pour cent par an garantis par lien et privilège de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; les taxes de 1894 devront être assumées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication, qu'ils devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente et passeront pour les actes de vente, pardevant James B. Ward, notaire public. Plans à la mise.

10 oct—10 14 17 21 24 28 31—nov 4 11 12 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre de valeur sur un joli Boulevard.

Avenue Napoléon.

Succession de Théodore H. Vernonfft.

No 42,530—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division K.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près de la rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division K, siégeant en place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Théodore H. Vernonfft, Docket No 42,530, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre, avec toutes les améliorations, etc, qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 106 (maintenant ilet No 884), borné par les rues Long, St-George et Jena et l'avenue Napoléon, désignés comme les lots 16 et 17 sur un plan particulier dudit îlot annexé à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville, le 21 mars 1836, lesdits lots mesurant chacun 30 pied américain 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions.—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo C. Préo, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et un dépôt de 10 pour cent exigé sur le montant de son adjudication.

17 oct—17 23 30 -nov 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Lots de terre de valeur sur un joli Boulevard.

Avenue Napoléon.

Succession de Théodore H. Vernonfft.

No 42,530—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division K.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près de la rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division K, siégeant en place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, en date du 12 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Théodore H. Vernonfft, Docket No 42,530, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre, avec toutes les améliorations, etc, qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 106 (maintenant ilet No 884), borné par les rues Long, St-George et Jena et l'avenue Napoléon, désignés comme les lots 16 et 17 sur un plan particulier dudit îlot annexé à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville, le 21 mars 1836, lesdits lots mesurant chacun 30 pied américain 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions.—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo C. Préo, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et un dépôt de 10 pour cent sera exigé sur le montant de son adjudication.

17 oct—17 23 30 -nov 6 13 20

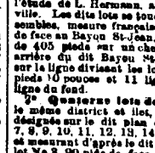

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Charmants Cottages Elevés,

Nos 93 et 95 rue Elmire, entre les rues Remparts et Bourgogne.

Succession de Michael Kauffmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,062.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 165 (nouveau numéro 723) rue de la Commune—MARDI, 23 octobre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, aux anciens Nos 50 et 52 de la rue Baronne, entre les rues Conti et Bienville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 11 septembre 1894 et signé le 17 septembre 1894, pour le compte de l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un tot ou terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'Ilot No 287, borné par les rues Elmire, Remparts, Bourgogne et Conrès, dans le troisième district de cette ville, désigné comme le lot A sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 12 juillet 1894, et annexé à un inventaire fait par Francis D. Charbonnet dans cette ville, le 17 août 1894, dans la succession de feu Michael Kauffmann, dit aussi de feu Michael Kaufmann, dep. de le dit plan le dit lot de mesure 30 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un charmant cottage à orné avec galerie sur le devant, corridor sur le côté et quatre chambres, aussi une barrière à clairvoie sur le devant; jardin, lieux d'aisances, etc., connu comme le numéro municipal 93 rue Elmire.

2e Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot No 287, borné par les rues Elmire, Bourgogne, Remparte et Conrès, désigné comme le lot B sur le plan dressé par le dit C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 12 juillet 1894 et annexé à l'inventaire fait le 17 août 1894 pour la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 287, borné par les rues Elmire, Remparts, Bourgogne et Conrès, désigné comme le lot C, conformément à un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 12 juillet 1894 et annexé à l'inventaire fait le 17 août 1894 pour la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les améliorations consistent d'un cottage élégant et retiré de la rue avec galerie sur le devant, corridor de côté, et cinq chambres, ouvertes. Aussi un grand hangar dans le fond, jardin, etc., connu sur le No municipal 95 rue Elmire.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ou ces acquéreurs, le reste du prix de vente à un, deux, trois et quatre ans, qui doit être représenté par des